



BUREAU SYNDICAL
DU 14 AVRIL 2023

LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINÉES

Cette liste des délibérations examinées en séance du 14 avril 2023 a pour but de satisfaire aux obligations édictées par les articles L.2121-25 et L.5211-1 du Code Général des collectivités territoriales (CGCT).

Un extrait intégral du registre des délibérations relatif à l'une ou l'autre des affaires résumées ci-après, ou à l'ensemble, peut être obtenu sur simple demande au Secrétariat du Syndicat, 32 Cours de Verdun, 01006 BOURG EN BRESSE Cedex.

Le vendredi 14 avril 2023 à 14h00, le Bureau du Syndicat Intercommunal d'énergie et de e-communication de l'Ain, s'est réuni en présentiel et en visioconférence, sous la présidence de Monsieur Walter MARTIN, Président du Syndicat.

Etaient présents Walter MARTIN, Michel CHANEL, Philippe GUILLOT-VIGNOT, Christophe GREFFET, Alexis MORAND, Denis LINGLIN, Françoise COURTINE, Christian FONTAINE, Hélène BROUSSE, Guy BILLOUDET, Daniel ROUSSET, Valérie POMMAZ, Éric GAILLARD, Béatrice DALMAZ, Patrick MATHIAS et Patrick CHAPELUT.

Avaient demandé d'excuser leur absence : Andrée TIRREAU, Vincent SCATTOLIN, Daniel DOMPOINT, Catherine PICARD, Renaud DONZEL, Stéphane MARTINAND, Annie MEURIAU, Hélène CEDILEAU, Sylvain MONNET, Yannick RIOU, Joël PRUDHOMME, Mourad BELLAMOU et Christian MAKHLOUF.

Conformément aux dispositions des articles L5211-1 et L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Alexis MORAND, a été élu secrétaire de séance.

Au cours de cette réunion, le Bureau Syndical a :


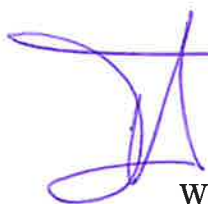
1. approuvé le procès-verbal de la réunion du Bureau Syndical du 10 mars novembre 2023.

2. approuvé les termes du Protocole d'Accord Transactionnel entre le SIEA et le Groupement d'entreprises solidaire AXIONE (mandataire) / BOUYGUES ENERGIE ET SERVICES / RESONANCE, conformément au projet annexé,
autorisé Monsieur le Président du Syndicat Intercommunal d'Energie et d'e-communication de l'Ain à signer le Protocole d'Accord Transactionnel et à mener toutes les démarches nécessaires et utiles à la mise en œuvre de ce dernier,

3. approuvé les termes du Protocole d'Accord Transactionnel entre le SIEA et le Groupement d'entreprises solidaire SOGETREL (mandataire) / CIRCET, conformément au projet annexé,
autorisé Monsieur le Président du Syndicat Intercommunal d'Energie et d'e-communication de l'Ain à signer le Protocole d'Accord Transactionnel et à mener toutes les démarches nécessaires et utiles à la mise en œuvre de ce dernier,

4. autorisé le Président à signer la convention relative à l'Appel à Projet Territoire Intelligent et Durable avec la Banque des Territoires ;
autorisé le Président à signer tous les documents liés à cet Appel à Projet « Territoires intelligents et durables » ;

Le Président



Walter MARTIN

Pour affichage le 25 mai 2023